


# L'énergie n'est durable que si elle est rentable

## Notre métier

### Producteur d'énergie photovoltaïque

Grange Solaire, producteur d'électricité, finance, loue, installe et exploite un parc de toitures solaires photovoltaïques sur des bâtiments agricoles, industriels ou de collectivités locales.

- Créée fin 2008, la société dispose d'un parc de toitures solaires déjà enregistrées en 2009.
- Une implication forte dans la revitalisation économique en Zone Rurale.
  - Des solutions apportées aux agriculteurs et aux collectivités locales.
  - Un réseau d'artisans locaux (couvresseurs, charpentiers, B.E.T.) pour la mise en œuvre des installations.



**Grange Solaire**  
DE LA DIÈGE

### Administrateurs et Actionnaires

Grange Solaire est un cercle d'une vingtaine d'actionnaires, dont un président et deux administrateurs.

### Trois administrateurs actionnaires

#### Philippe Cortes, Président

Ingénieur depuis 15 ans dans les métiers de la banque et de la finance

CV : Dirigeant d'une société de Conseil

- Conseil dans les métiers du développement durable
- Conseil dans les métiers de la Banque Finance
- Expert Bilan Carbone - Habilitation Ademe Niveau 2

#### Julien Nanty, Administrateur

Conseiller Photovoltaïque du CER France de Corrèze

#### Gérard Cortes, Administrateur

Ingénieur électronicien

Fondateur de la société Ecogelec, Bureau d'études techniques  
- Expert agréé QualiPV

### La notoriété de Grange Solaire

#### Plusieurs réalisations reconnues en région Limousin

Depuis début 2009, Grange Solaire apporte des solutions qui permettent aux agriculteurs d'accélérer des rénovations de bâtiments ou à des collectivités intégrer des énergies renouvelables à leur patrimoine, sans alourdir leur endettement.

#### Quelques références

**Monde Agricole** - Bruno Lescribaa, Eleveur à Blanzac

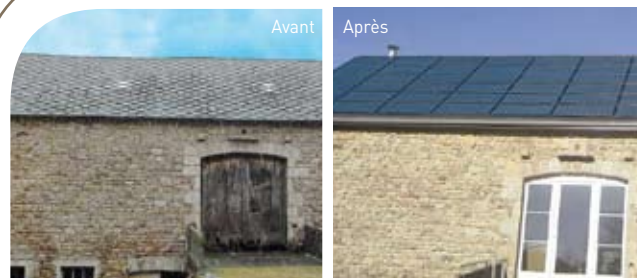
**Collectivités locales** - Mairie de Peyrelevade et Communauté de communes des Sources de la Creuse, Projets "Gites Retrouvance"

**Patrimoine Bâti** - Didier Vialle, SCI de propriété familiale - Christian Beynel et Michel Mazaud, propriétaires de granges

## L'offre Grange Solaire

Dans le cadre de la réfection de votre toiture, SAS Grange Solaire de la Diège prend en charge le lot solaire photovoltaïque, à savoir :

- Etudes techniques.
- Financement et pose de panneaux photovoltaïques faisant étanchéité et couverture intégrée au bâti.
- Formalités et démarches administratives.
- Grange Solaire conclue un bail de location de toiture avec le propriétaire et un contrat d'obligation d'achat avec EDF. Pendant la durée de ces contrats, Grange Solaire :
  - exploite la production électrique,
  - verse un loyer au propriétaire.L'exploitation de la toiture par Grange Solaire prend fin avec l'arrêt du bail de location.



Le Gîte Retrouvance de Gioux (Creuse, 23) est la première installation raccordée de Grange Solaire. Grange Solaire accompagne la communauté de communes des Sources de la Creuse dans la réhabilitation de ce gîte touristique.

### Avantages :

- **Intégration d'une énergie renouvelable à un bâtiment en rénovation :**
  - Cadre à l'arrêté gouvernemental qui donne priorité à la rénovation du patrimoine bâti et aux bâtiments d'enseignement.
  - Répond aux exigences du Grenelle de l'environnement.
  - Outils pédagogique et d'exemplarité.
  - Anticipe les éventuelles pénalités ou mises aux normes qui deviendront obligatoires à compter de 2020, en matière d'intégration d'énergies renouvelables.
- **Valeur architecturale.**
- **Intégration de panneaux solaires à budget constant :**
  - Augmentation de la valeur patrimoniale du bâtiment.
  - Diminution du coût des travaux (Économie sur la pose et le matériaux correspondant à la surface de panneaux solaires).
- **Complément de revenus sous forme d'un loyer ou prise en charge de travaux supplémentaires et couverture face à un risque de dépendance énergétique.**
- **Réponse à la problématique de l'amiante.**

### Facteurs de risque :

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Risque technologique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pénurie de savoir faire</li> <li>- Qualité des panneaux</li> <li>- Longévité du matériel</li> </ul> </li> </ul>	<p>Nous sommes en partenariat avec des bureaux d'études agréés et reconnus. La taille de notre parc nous permet de nouer des relations consolidées avec nos fournisseurs. Les panneaux que nous installons ont des durées de fonctionnement garanties sur 20 ou 25 ans.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Risques naturels</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Grêle, tempêtes, intempéries</li> </ul> </li> </ul>	<p>Notre parc est assuré contre les risques climatiques. La dispersion géographique des installations mutualise le risque d'incident et réduit le risque de perte d'exploitation.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Requalification des tarifs de rachat</b> <p>Les tarifs de rachat de l'énergie photovoltaïques sont amenés à baisser régulièrement pour converger vers le tarif de consommation</p> </li> </ul>	<p>Notre parc actuel est enregistré au tarif de 2009. La baisse des tarifs de rachat est compensée par la baisse des coûts d'installation. Les partenariats que nous entretenons avec BET et réseaux de poseurs locaux nous permettent de maîtriser l'écart entre tarifs de rachat et coûts de pose.</p>



DE LA DIÈGE

Apepic - Le Bourg - 19290 PEYRELEVADE - Tél. : +33 (0)6 60 48 14 22 - Fax : 09 55 94 24 83  
 info@grange-solaire.fr - www.grange-solaire.fr

RCS BRIVE 510 542 798 - SAS au capital de 257 000 EUR - Grange Solaire est une marque déposée de la société ISIFI Conseil